

La dynamique de la pauvreté : l'exemple des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans

Marie-Luce Garceau et Marc Charron

La marche «Du pain et des roses», qui s'est tenue récemment au Québec, rappelle l'importance de la pauvreté des femmes. L'objectif était d'obtenir des réponses gouvernementales à des demandes concrètes: hausse du salaire minimum, plan de pension, collecte obligatoire des pensions alimentaires, etc. Ce n'est pas un hasard si les demandes des femmes sont dirigées vers le gouvernement. En plus de la solidarité manifestée, qui formulait une demande de reconnaissance, elles savent que l'actualité du problème social de la pauvreté tient surtout aux craintes associées au désengagement étatique qui s'opère actuellement.

Sous peine de ne restituer qu'une partie de la dynamique sociale de la pauvreté, il faut bien caractériser ce retrait étatique. L'État cherche évidemment à se dégager de certaines de ses responsabilités sociales providentielles. En maintenant à leur niveau actuel les dépenses affectées aux programmes sociaux, l'État procède, dans les faits, à une coupe effective. Par ailleurs, l'État se fait le promoteur et le défenseur de l'entreprise nationale dans un marché qui se mondialise. Rapidement esquissé, c'est ce contexte social qu'il faut saisir si l'on veut comprendre quoi que ce soit à la pauvreté.

Sans cette modification du rôle de l'État, l'actualité de la pauvreté serait incompréhensible. Des statistiques du Conseil national du bien-être social pointent d'ailleurs dans cette direction. Elles montrent que le taux de pauvreté se situait en 1990 sensiblement au même niveau qu'au début des années 1980. Il y

a au Canada environ 16% de toutes les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu¹. Ces mêmes statistiques montrent, qu'au cours de la dernière décennie, il existe, à la hausse, un écart plus ou moins constant de 5% entre le taux de pauvreté et le taux de chômage dont il suit assez fidèlement les fluctuations. C'est dire que l'importance actuelle de la pauvreté au plan démographique ne date pas d'hier. S'il faut regretter, à l'instar du Conseil, la permanence de ce problème social et le peu de progrès dans la lutte contre la pauvreté, en raison des crises fiscales de l'État et des récessions économiques, il faut avouer cependant que le taux de pauvreté actuel ne justifie pas plus aujourd'hui qu'en 1980 un regain d'intérêt. Quels sont donc les changements qui projettent le problème social de la pauvreté à l'avant-scène?

Au nombre de ces changements, les modifications structurelles récentes du travail, de la famille, de l'espace et de la répartition des revenus tendent à augmenter les précarités et le risque de pauvreté qui leur est associé. L'évolution des formes de travail favorise la précarité du statut: croissance de l'emploi à temps partiel, bas salaires, féminisation de la structure d'emploi, faible taux de syndicalisation, etc. La transformation des formes familiales augmente le nombre de familles monoparentales et de personnes vivant seules, contribuant à un affaiblissement des anciens modes de solidarité. On assiste également à une forte ségrégation de l'espace géographique: à l'intérieur des villes, il y a formation d'enclaves de pauvreté, comme le quartier Pointe Saint-Charles à Montréal ou encore, celui du Moulin-à-Fleur à Sudbury. Enfin, la fiscalité des gouvernements avantage les riches et les entreprises, accroissant l'écart entre les riches et les pauvres. Ces modifications structurelles touchent également l'Ontario français et notamment les femmes de 45 à 64 ans. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Plus généralement, ce sont les études positivistes qui commentent ces transformations.

1 Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté 1980-1990*, automne 1992.

Dominantes dans le domaine d'étude de la pauvreté, ces études positivistes visent «à dresser un tableau de l'état de pauvreté, de son évolution, à repérer des groupes vulnérables et, en établissant des corrélations entre diverses variables, à définir des comportements à risque» (Lesemann, 1994, p. 581).

En marge des études positivistes, Lesemann identifie un autre type de recherches qui s'intéresse à la positivité de la pauvreté ainsi construite. Ces analyses compréhensives et relativistes, «renvoient au système de représentations de l'acteur à travers lequel il investit de significations, les événements auxquels il est confronté, et qu'il nous est possible de reconstituer sur la base des témoignages des premiers intéressés» (1994, p. 596). Participant d'une conception du social comme produit des interactions, ces recherches abordent la pauvreté comme un phénomène relatif tant à un contexte sociétal qu'à un état des rapports sociaux dans une société (rapports de sexe, de races, de groupes d'âges, etc.). Parce qu'elle est interaction, la pauvreté dont il est question ne peut pas se limiter à la seule insuffisance de ressources, mais doit s'étendre à une insuffisance des moyens d'accès à ces ressources. En insistant sur le contexte social et sur les relations sociales, ces études compréhensives sur la pauvreté nous ramènent à notre objectif initial, celui de comprendre le contexte actuel et les relations sociales qui l'accompagnent.

Le problème de la pauvreté, comme phénomène collectif, ne peut s'évaluer qu'en fonction du contexte socioéconomique néo-libéral actuel¹. Ce contexte est énoncé, en toutes lettres, dans un scénario pluraliste en trois points que formulait Alain Minc (1982), dans son livre-programme *L'après crise est commencé*.

Assez curieusement, Minc en appelait alors à une présence

1 Le qualificatif néo-libéral souligne une transformation liée à deux phénomènes, soit la réduction de la taille de l'État et le renouveau de l'entrepreneurship comme valeur centrale du présent système économique. Si ces éléments étaient présents à l'aube du capitalisme, il n'empêche qu'ils ont su se moduler de diverses façons à travers l'histoire de ce système économique. L'utilisation du qualificatif, loin de marquer une rupture, une discontinuité, marque une nouvelle formulation du discours.

accrue de l'État sur le marché, formant ainsi un complexe étatico-industriel avec les entreprises, dans un marché international extrêmement compétitif. Si les régimes fiscaux au Canada ont favorisé les plus riches et les entreprises au cours de la dernière décennie, accentuant l'écart entre riches et pauvres, il est une autre figure du complexe étatico-industriel qui émerge à peine au Canada. Il s'agit bien entendu du phénomène «Équipe Canada», ayant à sa tête nul autre que le Premier Ministre. Que ce soit en Asie, en Amérique Latine, et prochainement en Russie si le souhait de M. Chrétien se concrétise, «Équipe Canada» attire notre sympathie en ramassant plusieurs contrats internationaux. Laissons de côté pour l'instant l'aspect marketing d'une telle opération, pour n'en retenir que le but. La démarche gouvernementale vise à placer dans une position favorable les industries nationales sur le marché mondial, et ce, dans une situation de concurrence internationale exacerbée. Il s'agit de subventionner les entreprises à l'exportation.

Parallèlement à la création de ce complexe étatico-industriel, il y a désengagement de l'État-providence des programmes sociaux au profit du marché. Loin de constituer une remise en cause de tout l'État-providence, cette initiative cherche un nouveau partage des responsabilités entre État et marché, comme le souligne Minc:

Si la place du marché est au contraire élargie, non bien sûr pour les services majeurs qu'une collectivité se doit de prendre en charge, mais pour tout de ce qui peut relever de l'arbitraire individuel, rien ne dit que les consommations sociales seront pénalisées (1982, p. 282).

Un exemple de ce nouveau partage est celui de l'industrie des examens médicaux.

Finalement, le troisième aspect renvoie à un ensemble assez diffus d'attitudes axées principalement sur la redistribution volontaire du revenu des ménages sur la base des solidarités sociales, ou encore d'un partage du temps de travail social, en raison d'une «allergie grandissante aux emplois de type tradition-

nel». S'il est question de mentalité, c'est davantage pour répondre à la rareté du travail et des revenus¹. Cela dit, ce troisième aspect s'apparente davantage à l'économie souterraine, à une économie qui échappe à la visibilité de l'État et du marché officiel.

L'économie souterraine est, par définition, difficile à caractériser: activités domestiques, petite production autoconsommée, entraide familiale, service de voisinage, développement du «do it yourself», troc, travail au noir, voire dans les pays les plus innovateurs comme l'Italie, un système industriel au noir... Difficile à appréhender puisque, par définition, elle échappe à la visibilité de l'État et du marché, elle se prête encore moins à la comptabilisation (Minc, 1982, p.225).

Il faut retenir davantage les valeurs de partage et de solidarité qui fondent cette économie souterraine que l'échappatoire comptable qu'elle constitue aux yeux de l'État².

Tel est le contexte socioéconomique au coeur de la stratégie néo-libérale. Au laissez-faire originel du libéralisme économique, on a substitué une stratégie du faire-faire. Loin de s'opposer, il est plutôt question des figures d'une même pièce de monnaie. Le moto du laissez-faire cherchait à réduire l'intervention gouvernementale dans le marché. Le faire-faire s'adresse à l'individu égoïste du marché et de la théorie économique, la réduction de l'intervention étatique étant acquise. Cette mise sur l'individu poursuivant ses intérêts égoïstes se concrétise dans la figure de

1 Comme l'a dit Adam Smith, «partout où il y a grande richesse, il y a grande inégalité. Pour un seul homme riche, il doit y avoir au moins cinq cents pauvres, et la prospérité des riches suppose l'indigence de la masse» (cité par Heilbroner, 1986, p. 39).

2 Le dernier budget Campeau au Québec s'attaque justement à cette économie souterraine dans le but d'accroître les revenus du gouvernement. Les domaines d'activités identifiés permettent de croire à un contrôle plus efficace, ne serait-ce que ces activités nécessitent un permis gouvernemental pour leurs exercices. Cela ne signifie nullement que le gouvernement aurait un succès analogue s'il décidait de s'immiscer dans le marché privé.

l'entrepreneur. Pour Minc, l'entrepreneur supplée aux entreprises qui ont une part active dans la mondialisation de l'échange.

En exacerbant l'image de l'entrepreneur, nous assistons à un véritable retour aux origines du libéralisme économique. L'événement médiatique que constituent les voyages à l'étranger du Premier Ministre en compagnie de gens d'affaires en vue, interpelle le public en vue d'obtenir son approbation. Non seulement ces événements sont-ils construits pour stimuler la fibre nationale canadienne, mais ils modélisent les vertus des dirigeants d'entreprise: prudence, frugalité, efficacité, maîtrise de soi, etc. Ce sont ces vertus qui sont destinées à recueillir l'approbation du public spectateur.

Cet exercice, largement médiatisé, ramène à un problème que Adam Smith, le père de l'économie politique moderne, avait formulé dans son livre *Théorie des sentiments moraux* en 1759. Selon Heilbroner (1971), la «Théorie était une recherche de l'origine de l'approbation ou de la désapprobation en morale. Comment se fait-il que l'homme, créature égoïste, puisse porter des jugements moraux où son intérêt semble passer au second plan ou être sublimé ? Smith soutenait, en réponse, que nous avons la faculté de nous placer en position de troisième personne, celle d'un observateur impartial, et ainsi avoir une idée «sympathique» (par opposition à égoïste) du mérite moral d'un cas quelconque» (p.45). Loin de se limiter au domaine moral, cette logique explicative de Smith se déploie également dans son analyse du marché que constitue *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. «Comme dans la théorie des sentiments moraux, les motifs égoïstes de l'homme mènent le jeu de leur interaction au plus inattendu des résultats: l'harmonie sociale» (Heilbroner, 1971, p. 53).

Ici, nous pénétrons un domaine où «morale et économie sont objet d'une même science, où il n'y a pas de séparation, de spécialisation du domaine économique par rapport au domaine

moral», comme l'a montré Jean-Pierre Dupuy (1992)¹. Qu'il n'y ait pas de rupture dans l'oeuvre de Smith entre morale et économie, c'est à cette tâche que s'est employé Jean-Pierre Dupuy. Partout, dit-il, «le principe responsable de l'harmonie sociale s'appelle, dans la *Théorie*, la sympathie» (1992a, p. 204). Et de poursuivre: «la sympathie smithsienne, à elle seule, est le principe générateur de l'amour de soi² et du désir d'objet, du repli du Moi sur lui-même et de sa fuite éperdue vers l'Autre, de l'égoïsme de l'économie et de la libido de la foule» (p. 204). Si la sympathie traduit la recherche d'approbation de la personne riche, de l'entrepreneur prospère, si elle enclenche la poursuite de son intérêt égoïste, quel type de relations sociales permet-elle d'entrevoir? En somme, si la demande d'approbation est au coeur du phénomène social en émergence que constitue «Équipe Canada», sur quels types de rapport sociaux s'appuie-t-elle, et qu'est-ce que cela indique des relations entre riches et pauvres? Pour ce faire, nous allons suivre la démonstration de Dupuy.

Dans sa lecture originale de l'oeuvre de Smith, Dupuy cherche à révéler les mécanismes propres à tout phénomène collectif. Il postule qu'à l'origine de ces phénomènes collectifs reposant sur un effet de composition (la Mimesis) des individus, on trouve au départ une boucle autoréférentielle qui relie le sujet à lui-même par l'intermédiaire de la société (1992, p. 156-157). Or, la sympathie opérerait, selon lui, exactement cette fonction fondatrice, qui garantirait l'harmonie sociale, qui expliquerait la genèse de l'ordre hiérarchique et sa permanence, qui instituerait le social. Traduit dans le langage de la sympathie, cette boucle autoréférentielle s'exprime ainsi: «On ne sympathise avec

1 Voir Dupuy, 1992, p. 162. Pour ce qui est des vertus, voir précisément la note 52.

2 Dupuy traduit l'expression anglaise «self-love» par amour de soi, ce qui est une traduction littérale. Il avoue cependant son imperfection et juge qu'il serait plus approprié de lui associer le concept d'amour-propre qu'on trouvait chez Rousseau. Nous opterons pour cette dernière solution car elle nous semble faire une place plus grande au processus dialogique dans la construction de l'identité.

soi-même que dans l'exacte mesure où les autres sympathisent avec vous. Disons encore: on ne s'aime soi-même que dans l'exacte mesure où les autres nous aiment» (1992, p. 158).

Au niveau moral, cet amour-propre repose sur la maîtrise de soi, seule capable de nous gagner la sympathie de l'Autre. Au niveau économique, cet amour-propre prend la forme de l'intérêt égoïste, du désir d'améliorer sa condition matérielle, d'accroître ses richesses (Dupuy, 1992, p. 158). Croire que cette poursuite de richesses vise la satisfaction des besoins, c'est se laisser duper. Le sommeil n'est pas plus réparateur dans une maison unifamiliale que dans un château. La véritable propriété de l'amour-propre, au plan économique, est «d'attirer sur leur possesseur la sympathie de ceux qui en sont dépourvus» (Dupuy, 1992, p. 158), comme le dit Smith.

Le riche tire gloire de sa richesse, parce qu'il sent qu'elle attire naturellement sur lui l'attention du monde [...]. À cette pensée, son coeur semble se gonfler et se dilater dans sa poitrine, et il aime mieux sa richesse pour cette seule raison que pour tous les autres avantages qu'elle lui procure¹.

En revanche,

Le pauvre, au contraire, a honte de sa pauvreté. Il a conscience qu'elle le met hors de la vue des hommes, ou bien que s'ils prêtent attention à sa personne, ils n'ont cependant guère de commisération pour son malheur et sa détresse. [...]. Le pauvre entre et sort sans qu'on le remarque...²

1 Adam Smith, *Theory of Moral Sentiments*, cité par Heilbroner, 1986, p.37.

2 Adam Smith, *Theory of Moral Sentiments*, cité par Dupuy, 1992, p. 160. Serge Paugam renchérit : «rendre la pauvreté invisible et se rendre invisible, voilà un projet commun au pauvre et à la société pour laquelle la pauvreté est perçue de façon uniquement négative, symbole d'un échec social dans une société qui érige le succès individuel en valeur suprême» (1991, p. 16).

Dans la foulée de Veblen et de sa théorie de la consommation ostentatoire, on a longtemps interprété cette comparaison de Smith comme marquant un désir de prestige et de distinction, présent dans la plupart des sociétés¹. Or, ce rapprochement est fallacieux, selon Dupuy. Smith, «loin de fonder la dynamique sociale sur un principe de distinction, c'est-à-dire une recherche de différence, rend compte de la stabilité du lien social par un principe d'accord et un désir de ressemblance: la sympathie» (Dupuy, 1992 p. 161).

Cette recherche de ressemblance chez les pauvres correspond effectivement au désir de posséder ce que les riches ont. «Le regard des pauvres qu'on porte au modèle (les riches) est à la fois un bien, parce qu'il consacre la valeur de sa position, et un mal, parce qu'il contient une menace voilée (l'envie qu'il éveille chez les pauvres). Pour les pauvres qui portent ce regard, celui-ci est à la fois un bien, parce qu'ils y trouvent l'orientation qui leur manque, l'indication de ce qui a de la valeur et mérite d'être poursuivi, et un mal, car il recèle les tourments de l'envie» (Dupuy, 1992, p. 161). En somme, la sympathie opère tel un régulateur éthique où les jugements de l'un et de l'autre se répercutent, tendant à réduire toujours plus la distance qui les sépare, au point où ceux-ci en viennent à former un jugement de valeur impartial.

Cette convergence des jugements n'a pas de quoi surprendre. Lesemann l'a signalé.

Le social n'est pas dissociable et, en ce sens, les aspects sociaux de la pauvreté ne sont ni fondamentalement, ni intrinsèquement différents des aspects sociaux de la richesse, qu'elle soit moyenne ou grande. C'est essentiellement ce que tendent à montrer les recherches relevant d'une lecture relative et interactive de la pauvreté (Lesemann, 1994, p. 603).

1 Voir par exemple, la position de Heilbroner (1971). Pourtant, celui-ci convient que le désir de prestige ne saurait suffire.

Richesse et pauvreté, un même projet traverse les rangs sociaux, celui que dessinent les avantages liés à l'amélioration de notre condition. Que vise-t-on par la réalisation de ce projet, cette quête de richesses, sinon «que l'on nous observe, que l'on s'occupe de nous, que l'on nous prête attention avec sympathie, satisfaction et approbation: voilà les avantages que nous pouvons viser en le formant» (Dupuy, 1992, p. 160).

Cette même volonté d'attirer le regard sur eux, de bénéficier de la sympathie est présente chez les pauvres, car «de tous les sentiments, le plus insupportable est de prendre conscience d'être seul à souffrir de sa détresse». Le regard des riches n'est pas fait de mépris, d'un manque de bienveillance envers les pauvres, comme on se plaît à le caractériser. Le sentiment qui anime le riche est celui de l'indifférence¹. Et c'est en voulant changer ce regard que les femmes de 45 à 64 ans de l'Ontario français croyaient avoir le plus contribué à l'amélioration de leurs conditions. Elles voulaient sortir de l'indifférence.

Pour sortir de l'indifférence: les femmes de l'Ontario français

Pour saisir l'indifférence envers les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, et le contexte actuel de leur pauvreté comme phénomène collectif, il faut d'abord considérer l'ensemble des écrits sur l'Ontario français. Quant on examine la recherche sociale effectuée sur cette population, on est rapidement déconcerté par le long silence qui entoure la vie des femmes en général, et des femmes dénuées économiquement en particulier.

En fait, la majorité des études d'avant 1985 font fi de la condition des femmes francophones de cette province. Les travaux de recherche, souvent axés sur la définition d'une identité collective de cette population minoritaire, se conjuguent au masculin. La fonction identificatrice² des structures sociales, culturelles ou politiques franco-ontariennes s'énonce au masculin. Les Franco-Ontariennes sont les éternelles absentes. L'indifférence dont sont l'objet les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans est exemplaire à ce titre.

1 Adam Smith, *Theory of Moral Sentiments*, cité par Dupuy, 1992, p. 161.

2 Sur la fonction identificatrice des institutions, voir Taylor (1994).

Depuis 1985, les travaux scientifiques, comme l'action soutenue des organisations revendiquant l'égalité de droit et de fait pour les femmes, les chercheuses comme les intervenantes sur le terrain contribuent au redressement de cette situation. Elles se donnent une voix et une voie pour sortir les femmes de l'indifférence dans laquelle elles sont plongées depuis longtemps.

En 1987, c'est dans la foulée du mouvement des femmes de l'Ontario français, dans cette volonté de la part des femmes d'attirer la lumière sur les conditions de vie des Franco-Ontariennes dans tous les domaines: histoire, éducation, sociologie, ethnologie, anthropologie, travail social et psychologie, que la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario (FFCFO) a commencé une vaste enquête de type recherche-action. Ce projet d'envergure provinciale a permis à la FFCFO d'attirer l'attention du public sur la spécificité des conditions des femmes de cette génération, notamment au niveau économique.

À l'origine de ce projet, le besoin de reconnaissance sociale de ces femmes, c'est-à-dire de ne plus passer inaperçues ou d'être l'objet d'indifférence, tente de légitimer leur contribution sociale. Tant de la part des membres de la FFCFO, que des différentes sections provinciales et du comité provincial mis en place pour effectuer cette recherche-action, toutes ont oeuvré conjointement pour atteindre cet objectif. Elles ont souhaité que cette reconnaissance sociale s'étende à l'ensemble des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Prenant conscience de leur enfermement, ce mouvement massif de femmes est motivé par la recherche de la reconnaissance d'autrui.

C'est au moyen de la participation intense des femmes au projet de recherche-action que la FFCFO a mis à jour leur contribution à la société actuelle, en développant un nouveau savoir par, avec, sur et pour les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Particulièrement, les femmes ont dénoncé le sacrifice de leur vie passée à prendre soin de celles et ceux qui les entourent, souvent au détriment de leur avancement personnel en termes de carrière professionnelle ou de situation économique. Elles attribuaient une grande importance à une forme de reconnaissance de leur travail domestique, de leur contribution sociale.

Pour réaliser le désir de tourner le regard sur elles, nous avons situé les sujets de l'enquête dans leur rôle d'actrices sociales, c'est-à-dire que nous avons tenté de rendre explicite leur point de vue, de prendre les expériences des femmes comme point de départ de la recherche. D'une part, l'inclusion de leur propre perspective, du lieu où elles se placent, la reconnaissance et la validation de leur vécu et leur participation au projet permettent la conscientisation et la création de nouvelles connaissances, ayant pour objectif le changement ou l'amélioration de leurs conditions. D'autre part, elle permet aux femmes d'avoir un contrôle sur leur propre situation.

Produit d'une époque et d'une société données, quant au contenu de leur identité sexuelle et ethnique, cette génération de femmes a reconnu, au moyen de la recherche-action, les déterminants sociaux de leur situation, c'est-à-dire leur position subordonnée dans les rapports sociaux de sexe, comme dans les rapports ethniques. Les résultats de la recherche-action démontrent largement les inégalités sociales affectant les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Vivant en français dans une province où elles sont minoritaires, ces femmes ont vu leur destinée tracées à la fois par une socialisation différenciée entre les sexes, et par les importantes luttes ethniques. Il s'agit là d'un double phénomène d'infériorisation : comme femme et comme femme francophone.

Fortes de ce nouveau savoir, les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans ont elles-mêmes pris la parole et entrepris des actions afin que les conditions de vie des femmes de cette tranche d'âge puissent être améliorées¹, tout particulièrement en ce qui a trait à leur situation économique. Elles voulaient définitivement rompre le cercle de l'indifférence qui les entoure.

Pauvreté des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans

Parler de pauvreté, c'est prendre en considération à la fois l'insuffisance de revenu (manque de ressources financières qui

1 Mémoires à plusieurs ministères canadiens et ontariens (logement, pension, santé, etc.), établissement de réseaux d'action, lutte à la violence contre les femmes, etc.

empêche de combler les besoins fondamentaux : nourriture, vêtements, logement, etc.) et le manque d'accessibilité à des ressources qui limitent la capacité des femmes de pourvoir à leurs besoins. Dans le premier cas, il s'agit de la pauvreté objective. On la reconnaît par l'utilisation d'une mesure établissant l'incidence de la pauvreté et servant à vérifier l'ampleur du phénomène. Dans le second, il s'agit davantage de la pauvreté subjective, entendue comme la manifestation concrète de situations de personnes ou de groupes de personnes marquées par l'insuffisance ou le non accès à des ressources disponibles ou des moyens pour contrer la pauvreté. Cette inaccessibilité engendre la dépendance économique, la précarité du statut social et l'exclusion d'un mode de vie (matériel et culturel) dominant¹.

Pauvreté subjective mais réelle

À partir des données rassemblées au cours de l'enquête recherche-action sur les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, nous notons les phénomènes qui suivent quant au manque d'accessibilité aux moyens et aux ressources et son lien avec la pauvreté². Pour l'essentiel, nous analyserons le travail et l'éducation.

En prenant pour objet d'analyse le travail féminin, les données confirment la division sexuelle qui s'opère dans la sphère domestique comme dans la sphère du travail, et la place subalterne qu'occupent les femmes de 45 à 64 ans dans la première comme dans la seconde. La structure discriminante de la répartition des tâches dans la famille fait porter en totalité le poids sur les femmes des responsabilités domestiques et familiales. Leur intégration prolongée dans la sphère domestique les

1 Cette définition s'inspire des travaux de Mossé (1985).

2 L'enquête a été effectuée à partir de données rassemblées sur un échantillon représentatif de la population des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans (862 femmes), en 1990 et 1991. La spécificité de cette classe d'âge a été étudiée dans les domaines individuel, familial, structurel, culturel et historique. Certains thèmes ont fait l'objet d'une étude approfondie afin de mieux comprendre leurs conditions de vie: comportements linguistiques, travail, éducation, bénévolat et violence familiale.

disqualifie largement lorsqu'elles veulent intégrer la sphère du travail salarié, et limite la participation d'une large proportion d'entre elles à la sphère productive.

Par ailleurs, la structure et l'organisation du marché du travail est aussi discriminante à l'égard de ces femmes. Elles les prédisposent à occuper une place précise dans la structure professionnelle des emplois. Elles sont majoritairement confinées dans les emplois peu qualifiés, moins rémunérés et moins valorisants, et sont concentrées dans des ghettos féminins d'emploi, dans des professions à prédominance féminine, qui prolongent leurs activités domestiques; leur participation reflète les besoins et l'évolution du marché du travail actuel : souplesse, prédisposition aux horaires partiels, discontinuité de longue durée, faible rémunération, absence d'avantages sociaux, faible syndicalisation, etc.

Compte tenu de leur assignation prioritaire à la sphère domestique, et de leur accès limité au monde du travail, il est facile de comprendre l'inégalité économique saillante des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans et leur pauvreté personnelle. La majorité d'entre elles a un revenu nettement inférieur à celui de leur conjoint. Cela entraîne leur dépendance économique et, par conséquent, leur incapacité d'atteindre une certaine autonomie financière. De ce fait, les femmes doivent négocier au quotidien la volonté de redistribution du conjoint. Plus de 60% (60,9%) gagnent moins de 15,000\$ par année et 48,8% gagnent moins de 10,000\$ par an. De ce dernier pourcentage, 52,1% déclarent n'avoir aucun revenu personnel. Mais qui se soucie de la pauvreté personnelle des femmes mariées, comme de ses conséquences quotidiennes? Après tout, dira-t-on, elles ont un conjoint qui peut subvenir à leurs besoins comme à ceux de leurs enfants.

L'analyse du niveau de scolarité des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans est aussi en lien avec leur pauvreté. Dans la tradition franco-ontarienne, le niveau de scolarité primaire ou secondaire suffisait amplement aux femmes destinées à travailler au foyer. C'est pourquoi la plupart des femmes de l'enquête n'ont pas dépassé le niveau de scolarité secondaire (70,1%). La sous-

scolarisation est un facteur important dans la décision de ces femmes de travailler toute leur vie au foyer. L'équation est fort simple : pour la majorité, un faible niveau de scolarité, combiné à la composition de la famille, notamment le nombre d'enfants, font qu'elles ne peuvent se distancier du modèle familial traditionnel de travail au foyer. Ce travail non reconnu et effectué sans aide impose par-dessus tout la dépendance économique aux femmes qui l'exercent. Pourtant, dans leurs aspirations, elles veulent une forme de valorisation sociale ou économique de ce statut.

À l'opposé, celles qui ont atteint une scolarité de niveau postsecondaire, se distancient du modèle traditionnel du travail au foyer afin d'intégrer le marché du travail à temps plein ou à temps partiel. Mais, malgré leur large participation à la sphère du travail salarié, ces femmes sont conscientes des limites qu'impose la structure du marché du travail. Même si certaines ont des compétences académiques, cela signifie des interruptions de travail en fonction du modèle ambiant de vie familiale, et une structure de marché du travail discriminante envers les femmes.

Par ailleurs, le système éducatif n'est pas réellement accessible à l'ensemble des femmes francophones de cette génération. En Ontario français, les établissements d'enseignement ne déploient pas beaucoup d'énergie pour rejoindre les femmes de ces âges. Il n'est pas réellement accessible, à cause de l'étendue du territoire et du peu d'accessibilité à l'éducation en français dans certaines régions éloignées, mais surtout parce qu'il représente une course à obstacles infranchissables, tout particulièrement pour les femmes moins scolarisées.

Ces deux exemples d'inaccessibilité aux moyens et aux ressources afin de contrer la pauvreté permettent de comprendre rapidement la pauvreté subjective et la situation économique très précaire de la majorité des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Dans de telles circonstances, elles ne peuvent, pour la plupart, subvenir à leurs besoins et doivent faire appel à la générosité de leur conjoint. Or, cette inaccessibilité, ou l'insuffisance de ressources et de moyens, sont exacerbées lorsqu'il s'agit de la pauvreté objective des femmes.

Pauvreté objective

Un regard sur les statistiques recueillies en cours d'enquête montre des populations particulières de femmes et de familles pauvres. Dans l'ensemble de l'échantillon, 25,0% des femmes déclarent un revenu familial sous le seuil de pauvreté¹. Pour l'année 1992, dans l'ensemble de la population ontarienne, le taux de pauvreté des personnes âgées de 45 à 64 ans ne s'élevait qu'à 14% (Conseil national du bien-être social, 1994, p. 17), soit un écart de 11%². Cette différence importante nous amène à constater que le taux de pauvreté est plus important qu'on ne le croit.

Dire que la pauvreté affecte davantage les femmes que les hommes est un truisme. La structure familiale s'étant modifiée suite à une séparation ou un divorce, les taux les plus élevés de pauvreté, chez les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, se situent dans les familles monoparentales dirigées par une femme, dont deux (75,0%) ou un enfant (60,0%) sont actuellement aux études. En outre, les femmes vivant seules sont aussi largement affectées par la pauvreté (50,0%). En Ontario, pour l'année 1992, le taux de pauvreté chez les personnes seules est de 11,2%. Cette différence s'explique par l'âge avancé des femmes,

1 Pour l'année 1992, les mesures de pauvreté les plus utilisées sont celles du Conseil national de bien-être social (1994), de Statistique Canada (Ross, 1992), et celles du Conseil canadien de développement social (Ross, 1992). Ces mesures de pauvreté concernant une personne ou une famille varient d'un organisme à l'autre. Par exemple, une personne sous le seuil de pauvreté pourrait avoir un revenu de 15,452\$, 14,070\$ ou 13,021\$ par an, selon l'un ou l'autre des organismes. Dans l'enquête, nous avons retenu la tranche de revenu se rapprochant le plus de ces indicateurs. Pour une personne seule, la tranche de revenu allant de 0,00\$ à moins de 15,000\$ a été retenue. Pour une famille de deux personnes, nous avons retenu la tranche de revenu allant de 0.00\$ à moins de 20,000\$. Pour une famille de trois personnes, nous utilisons la tranche de revenu allant de 0.00\$ à moins de 29,999\$ par année.

2 L'écart entre notre taux et celui du Conseil national de bien-être social (1994) s'explique par le fait que notre enquête repose sur un échantillon strictement francophone, provincial et dans une tranche d'âge précise.

et nous doutons fort que cette situation puisse changer dans un proche avenir. Pour elles, la pauvreté est durable, tout particulièrement dans le cas des femmes veuves.

Tableau 1
Taux de familles pauvres, selon le type de famille

Type de famille	% du taux de pauvreté
Familles monoparentales - un enfant	60,0
Familles monoparentales - deux enfants	75,5
Femmes seules sans enfants	50,0
Couples sans enfants	15,5
Couples - un enfant	11,5
Couples - deux enfants	7,3
Total dans l'ensemble des familles de l'enquête	25,0
Valeurs présentes: 70%	

Pour les couples n'ayant plus d'enfants à la maison, on trouve 15,5% de familles pauvres. Dans ces cas, c'est particulièrement dans les familles dont l'un des deux conjoints est à la retraite que la pauvreté frappe. De plus, 11,5% des couples ayant un enfant et 7,3% des couples ayant deux enfants actuellement aux études vivent sous le seuil de pauvreté. Encore ici, compte tenu de l'âge avancé des femmes, comme de celui de leur conjoint, leur situation de pauvreté est fort probablement durable.

Finalement, la pauvreté des femmes à la retraite est aussi élevée car 53,9% des femmes déclarent un revenu personnel se situant sous le seuil de pauvreté. Chez les couples dont le conjoint est retraité, 31,8% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. La pauvreté des femmes, comme celle de leur conjoint, étant fonction de leur faible rémunération de travail, elle se perpétue à la retraite, parce que les pensions gouvernementales sont établies en fonction de cette rémunération.

Les trajectoires sociales et uniques de chacune de ces femmes ne sont pas à négliger dans l'explication de leur situation de pauvreté. Mais, même si ce groupe social n'est pas unifié, il

existe des réalités collectives qui permettent d'expliquer leur pauvreté: transformations des formes familiales, transformations du marché du travail et faible niveau de scolarité.

L'insuffisance du revenu de travail est une cause importante de pauvreté des femmes comme de leur famille. Ces bas salaires sont une conséquence des modifications de la structure de l'emploi survenues au cours de la dernière décennie: tertiarisation du marché du travail, accroissement du secteur des services, précarité, flexibilité, féminisation de l'emploi, faible syndicalisation, etc.

Quant au faible niveau de scolarité, combiné à l'âge des femmes, il a des effets déterminants sur la situation de pauvreté. Or, les Franco-Ontariennes indiquent ne pas avoir la possibilité, ni le goût de parfaire leurs études. Elles n'en voient pas la réelle utilité, l'âge y étant pour beaucoup. Pourtant, celles qui l'ont fait, malgré leurs inscriptions dans les filières traditionnelles d'éducation réservées à leur sexe, ont pu réussir à se tailler une meilleure place dans la sphère du travail rémunéré.

La pauvreté des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans a des conséquences majeures sur leur mode de vie, marqué par la précarité, l'exclusion et l'inquiétude face à l'avenir. Ce mode de vie influe sur leurs comportements individuels et collectifs: honte, perte d'estime de soi, humiliation, solitude, isolement et problèmes de santé (Denniger et al., 1992; Fortin et al., 1992). Durant la dernière campagne électorale ontarienne, le thème d'une réforme de l'aide sociale a refait surface dans les discours des candidats conservateurs et libéraux. Les réformes vont dans le sens d'associer aux revenus de transferts gouvernementaux, ceux qui étaient jadis un instrument de soutien à la consommation, une forme ou l'autre d'activités d'éducation, de formation ou d'utilité sociale. Face à de tels discours, ceux et celles qui sont ou seront touchés par ces mesures, les plus démunis, n'ont pas droit au chapitre. L'indifférence qu'on porte à leur situation n'a d'égal que le désir des riches d'améliorer leur propre situation.

Certes, les femmes avaient déjà préconisé les valeurs d'entraide et de partage, dans leur travail domestique, leur

entraide intergénérationnelle, leur bénévolat que Minc appelle de ses vœux. Pourtant, ces valeurs ne sont jamais reconnues socialement. Et si aujourd'hui on leur accorde de l'importance et une centralité, il faut dire que les femmes et leurs valeurs n'accepteront plus de passer inaperçues, dans l'ombre.

Les femmes ont compris, à travers la marche de solidarité au Québec, ou la recherche-action de la FFCFO, que la solidarité envers les plus démunies vise plus qu'une simple prise de conscience d'une situation de pauvreté. Elles ont compris que sans reconnaissance sociale pour les sortir de l'indifférence, toutes et tous seront plus pauvres.

Bibliographie

- Conseil national du bien-être social (1992). *Profil de pauvreté 1980-1990*. Ottawa : Ministre des Approvisionnement et Services Canada.
- Conseil national du bien-être social (1994). *Profil de la pauvreté, 1992*. Ottawa : Ministre des Approvisionnement et Services Canada.
- Deniger, M.-A., M. Provost, et Conseil canadien de développement social (1992). *Appauvrissement des jeunes familles québécoises: l'urgence d'agir*. Montréal : Conseil canadien de développement social.
- Dupuy, J.-P. (1992). «De l'émancipation de l'économie». In *Introduction aux sciences sociales : logique des phénomènes collectifs*, sous la dir. de J.-P. Dupuy. Paris : Édition Marketing, coll. Ellipses, p. 145-166.
- Dupuy, J.-P. (1992a). «De l'économie comme théorie de la foule». In *Introduction aux sciences sociales : logique des phénomènes collectifs*, sous la dir. de J.-P. Dupuy. Paris : Édition Marketing, collection Éllipses, p. 197-209.

- Fortin, L., D. Fournier, M. Provost (1992). *La pauvreté change-t-elle nos pratiques ? Propos d'intervenantes et d'enseignantes*. Montréal : Relais-Femmes et Conseil canadien de développement social.
- Heilbroner, R.L.(1986). *Le capitalisme: nature et logique*. Paris: Éd. Economica.
- Heilbroner, R. L. (1971). *Les grands économistes*. Paris : Édition du Seuil, coll. Points, section Économie.
- Lesemann, F. (1994). «La pauvreté: aspects sociaux». *In Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, p. 581-604. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).
- Lipietz, A. (1983). «Crise de l'État-providence : idéologies, réalités et enjeux pour la France des années 80». *Les temps modernes*, nov. 1983, no 448, p. 890-935.
- Minc, A. (1982). *L'après-crise est commencé*. Paris : Édition Gallimard, coll. Idées.
- Mossé, E. (1985). *Les riches et les pauvres*. Paris : Éditions du Seuil, Points économie.
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : P.U.F.
- Ross, D. (1992). «Current and Proposed Measures of Poverty, 1992». *Perception* : vol. 15-4/16-1, p. 60-63.